

Dr Denis ERNI
Boîte postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
denis.erni@a3.epfl.ch

Recommandé & Personnel
Monsieur Roger Nordmann
Rue du Marché 23
1004 Lausanne

Notre référence 250310DE_RN Courrier public

Estavayer-le-Lac, le 10 mars 2025
http://www.swisstribune.org/doc/250310DE_RN.pdf

LOI SUR LA TRANSPARENCE / COURRIERS SANS RÉPONSE

Monsieur le Conseiller national Roger Nordmann,

Vous êtes membres du parti socialiste, fils d'un avocat et d'une Juge fédérale. Vous quittez le parlement en étant préoccupé par l'affaiblissement des médias. Vous réfléchissez à l'avenir avec le monde qui ne respecte plus les droits de l'Homme.

Comme Archimède de Syracuse, Galilée (Italie), Albert Einstein, Stephen William Hawking, Roger Penrose, et bien d'autres, je suis physicien. Je suis sans partis. J'ai été membre du Comité de l'AISEN, l'Association Internationale des Spécialistes en Energie. Je suis aussi préoccupé par l'affaiblissement des médias, ainsi que par les faits qui ont conduit le GRECO du Conseil de l'Europe a sévèrement épinglé la Suisse en 2023.

J'observe que la Suisse devient un Etat fasciste avec notamment la censure des médias par les membres des partis qui ne respectent pas la séparation des pouvoirs et nos hauts magistrats qui violent leur Serment de respecter les Valeurs inscrites dans la Constitution en ne donnant pas accès à des Juges fédéraux indépendants.

En tant qu'ingénieur dipl. EPFL, j'applique le Serment d'Archimède qui donne le pouvoir et le devoir aux ingénieurs EPFL de communiquer des informations importantes à des interlocuteurs choisis pour faire respecter les droits de l'Homme définis dans la déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU (1948).

Je vous rends attentif que la violation de la séparation des pouvoirs par les membres des partis est à l'origine de l'affaiblissement des médias. Ces membres des partis ne respectent pas leur Serment de protéger les droits de chaque citoyen qui sont inscrits dans la Constitution fédérale. Vous êtes un des rares élus qui comprend que les scientifiques ne peuvent que s'indigner face aux agissements de Trump, de Poutine et aussi de ceux des membres du Conseil fédéral et ceux des membres du parlement qui ne respectent pas les citoyens sans partis.

Voici quelques faits qui expliquent cet affaiblissement des médias :

- 1) RTS (21.11.2024) Révélation de l'existence du PIZZO des Partis par deux journalistes:

Dans un reportage de Temps Présent de la RTS, des journalistes révèlent pour la première fois aux citoyens suisses sans partis l'existence du PIZZO des PARTIS.

Pour la première fois, j'apprends que le parti du Juge Donzallaz ne voulait pas le ré-élire car il respectait les Valeurs de la Constitution plutôt que les directives de son parti. Comme tous les citoyens sans partis, j'ai appris que les membres des partis nous ont caché l'existence du PIZZO que doivent payer les juges fédéraux et les hauts juges cantonaux pour être élus. J'ai découvert que les membres des partis nous ont caché les conditions que doivent remplir ces magistrats pour être élus. Il n'y a pas de séparation des pouvoirs !

Vous devez savoir que les journalistes ont fait ce reportage, suite à ce que j'avais déposé plainte auprès du Conseil de la Presse qui me violait le droit de réponse. J'avais envoyé une copie du livre¹ les Infiltrés & le Serment d'Archimède, à plusieurs personnalités pour rendre visible la censure des médias par le parlement suisse, les parlements cantonaux et le Conseil fédéral.

J'ai aussi pris contact avec le président du TF, voir plainte² ci-annexée, et sa réponse³

¹ www.swisstribune.org/papes-suisses

² https://www.swisstribune.org/doc/250223DE_YD.pdf

³ https://www.swisstribune.org/doc/250304YD_DE.pdf

2) RTS (28.02.2025) Annonce de votre démission du Parlement

Le 28 février 2025 la RTS a annoncé que vous allez quitter le parlement le 20 mars 2025. En tant que citoyen sans parti, je me suis plusieurs fois adressé au parlement pour obtenir le respect des Valeurs inscrites dans le Serment d'Archimède. Vous devez savoir que les membres du Parlement ne répondent jamais aux courriers des citoyens sans partis qui montrent la censure des médias par les membres des partis.

Vous pourrez découvrir dans le livre les INFILTRÉS & Le Serment d'Archimède, ci-joint, que le parlement vaudois a même violé le droit d'être entendu à des ingénieurs EPFL qui avaient déposé une demande d'enquête parlementaire. Personne ne l'a su parce que le monde politique avait censuré les médias.

3) RTN (04.03.2025) Votre action pour protéger les droits des citoyens des risques financiers

J'ai entendu votre interview du 4 mars 2025 au journal de la Radio RTN de 8 heures. J'étais effaré d'entendre que les membres des partis ont dû mettre en place une loi sur la Transparence pour savoir en particulier comment leurs partis étaient financés. Vous êtes vous-mêmes manipulés par des membres du parlement qui censurent l'information communiquée aux citoyens sans partis.

C'est une évidence qu'il y a un énorme risque financier pour les citoyens suisses avec une banque systémique comme UBS. C'est inacceptable que les partis reçoivent des dons des banques alors qu'il y a ce moteur du PIZZO des partis qu'utilisent des membres du parlement pour donner des avantages aux banques et pour imposer leurs directives de partis aux juges fédéraux et cantonaux.

4) RTS (09.03.2025) affaiblissement des médias

Hier soir, vous avez été interviewé par la RTS. Vous avez fait part de votre souci avec l'affaiblissement des médias. Vous avez présenté votre marque de fabrique qui est « des ponts et des solutions ». Vous avez mis en place la loi sur la transparence qui permet aux membres du parlement de pouvoir s'informer sur les données tenues confidentielles par des membres des partis du parlement et des magistrats.

Après avoir lu ce courrier, vous savez que le parlement a caché aux citoyens sans partis, qui représentent plus du 90% des citoyens, l'existence du PIZZO des partis qui fait que la Suisse n'est pas un Etat de droit.

Dans les années 70, j'étais étudiant à l'EPFL. Nous déplorions que les médias n'informaient pas correctement les citoyens sur notre connaissance des risques et enjeux énergétiques. Il y avait déjà le Professeur Jean Rossel de l'uni de Neuchâtel qui n'arrivait pas à se faire entendre par le Parlement. Nous manifestions pour que les citoyens soient correctement informés sur les risques du Superphénix. Nous voulions avoir un Serment pour faire respecter les droits de l'Homme. En 1990, la génération suivante a mis en place le Serment d'Archimède pour lutter contre l'affaiblissement des médias par le parlement.

Question sur les courriers sans réponses adressés par des citoyens sans partis au parlement et aux élus

Je rappelle que la physique est la science qui cherche à expliquer « l'origine du Temps » pour comprendre le fonctionnement de l'Univers, le destin des Hommes dont l'existence des forces du mal. Ce sont les Valeurs de la Vie inscrites dans la Constitution. Vous êtes un des rares élus qui, sans être physicien, a compris les enjeux de l'énergie et de sa dégradation par l'Homme. Si les médias sont censurés et que toutes les autorités de surveillance sont neutralisées, vous savez que le savoir-faire que développent les physiciens est à la fois une protection et un risque énorme pour l'Humanité. Votre marque de fabrique est de faire « des ponts et des solutions.

Par la présente, je vous demande de faire un pont entre le respect des Valeurs de la Constitution par les membres des partis et l'ensemble des citoyens sans partis dont ceux qui appliquent le Serment d'Archimède. Notamment je propose de mettre en place une autorité de surveillance du respect des Valeurs de la Constitution par les élus, qui soit indépendante des membres des partis. Elle devra dépendre uniquement des membres du peuple qui devraient pouvoir dire que « l'Etat c'est nous », alors qu'ils n'ont pas accès à des juges indépendants et à des médias qui ne sont pas censurés, au point qu'un avocat recommande de faire abattre un Conseiller fédéral !

Je vous remercie de me communiquer par retour du courrier, les règles cachées au peuple par le parlement qui font que les membres du parlement ne répondent pas aux courriers et n'ont jamais traité la demande d'enquête parlementaire, alors qu'ils sont tous censé l'avoir reçue, à moins qu'il existe des filtres au Parlement !

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller national, Roger Nordmann, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes partielles : http://www.swisstribune.org/doc/250310DE_RN.pdf